

OBJECTIFS

- ▶ **Apporter les connaissances de base indispensables** pour participer aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée, sous la responsabilité d'un cadre de santé et en collaboration avec l'ensemble des soignants ¹
 - ▶ Aider une personne âgée dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie
 - ▶ Réaliser des soins d'hygiène et de confort quotidiens en utilisant des techniques appropriées

POUR QUI ?

- ▶ **ASH** exerçant en EHPAD, SAAD ou établissement de santé, public ou privé, depuis **au moins 3 mois**
- ▶ Volontaire et sélectionné par son employeur

OÙ ?

- ➔ **Organismes de formation** IFAS, IFSI CH de Chauny

PROGRAMME

Durée : 70 h ou 10 jours

4 modules de formation

Module 1 ➔ Prendre soin de la personne âgée (17h)

Module 2 ➔ Répondre aux besoins de la personne âgée (18h)

Module 3 ➔ Protéger la personne âgée (7h)

Module 4 ➔ Aider à la réalisation des soins (21 h)

➔ 1 jour de bilan soit 7 h (à distance de la fin de la formation).

! Formation réalisée en continu ou discontinu (possibilités d'avoir des périodes fractionnées et échelonnées sur une durée de 3 semaines à 2 mois maximum)

ACQUIS

Validation de la formation pour un projet professionnel de formation d'aide-soignant

➔ **Attestation de suivi formation 70h** délivrée pour le suivi des 4 modules de formation

➔ **Dispense de sélection** pour être admis en formation d'aide-soignant (admission directe en IFAS dans la limite de la capacité d'accueil autorisée de l'institut*)

sous réserve de posséder une expérience professionnelle au contact des personnes âgées en qualité d'ASH d'une durée minimale de 6 mois.

* Un minimum de 10 % des places ouvertes en IFAS est réservé aux ASH.

! Pour mémoire, Ségur de la santé : création de 6600 places en IFAS d'ici 2022.

QUAND ?

Du 15 au 19 mars 2021 et du 31 mai au 03 juin 2021 et le 17 juin 2021

¹ La formation est centrée sur la prise en soins de la personne âgée en EHPAD ou à son domicile. Elle ne comporte pas d'élément sur la prise en charge des personnes âgées en phase aigüe.

PROGRAMME DÉTAILLÉ DE FORMATION

Module 1	Prendre soin de la personne âgée (17h) <ul style="list-style-type: none"> › Le vieillissement physiologique et psychologique de la personne âgée, respects et droits de la personne âgée, contexte environnemental et socioéconomique de la personne âgée › Connaissance de la personne âgée et de son environnement : les besoins de la personne âgée, ses capacités et incapacités (dépendance, indépendance, sources de difficultés) › Le lien social, la place des aidants, la structure EHPAD, la particularité de la prise en charge au domicile
Module 2	Répondre aux besoins de la personne âgée (18h) <ul style="list-style-type: none"> › La posture professionnelle (bienveillance, empathie) › L'observation de la personne âgée › La relation avec la personne âgée avec ou sans troubles cognitifs (écoute, reformulation) et/ou en perte d'autonomie › La relation avec les résidents, les aidants, les membres de l'équipe › Organisation du travail en équipe › L'éthique professionnelle/confidentialité/secret professionnel/ comportement professionnel
Module 3	Protéger la personne âgée (7h) <ul style="list-style-type: none"> › La lutte contre la propagation du virus de la Covid-19 › Les précautions « standard » et complémentaires, le lavage de mains › La prévention des chutes
Module 4	Aider à la réalisation des soins (21 h) <ul style="list-style-type: none"> › Préalables aux soins : critères de qualité de soin › Respect/intimité dans les soins › Les soins d'hygiène et de confort : hygiène corporelle, aide à l'habillage et au déshabillage, élimination urinaire et fécale, protections anatomiques, aide à la mobilisation et à l'installation de la personne › Ergonomie : gestes et postures › La transmission des informations
RETEX	1 journée de bilan réalisée post formation (7 h)